

Éco-dépôts mobiles 2025

Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

Service au volant **GRATUIT**
pour vous permettre de vous
débarrasser de **DÉCHETS**
RÉSIDENTIELS.

Apportez-nous les articles suivants:

Nous demandons aux résidents de trier leur charge
par type de matériel pour faciliter le déchargement.



Les articles suivants
ne sont pas acceptés:



Résidus
domestiques
dangereux;



Verre et carton
(ces produits
seront recyclés);



Déchets marins
(limite de 5 trappes
et 10 bouées par
résidents);



Électroménagers
et meubles;



Pièces
d'automobile
(excepté les pneus);



Déchets non
triés par type
de matériel;



Déchets de
construction et
démolition
(assurez-vous qu'il
est facile et
sécuritaire de les
transporter);



Pneus (limite de
8 par
résidents);



Cendre;



Et plus encore!



Les déchets
ordinaires qui
peuvent être mis en
bordure de route
durant la collecte
habituelle (bleus,
verts et clairs);



Déchets
commerciaux

IMPORTANT!

Respectez les horaires.

Quantité maximale équivalente à un camion d'une demi-tonne ou d'une petite remorque
utilitaire.

VOICI OÙ ET QUAND PASSERA L'ÉCO-DÉPOT EN 2025:

1 février (9h - 16h)

Champdoré : Centre communautaire
4556 rue Principale, Saint-Antoine

11-12 juin (12h - 20h)

Beausoleil : Aréna de Cocagne
19 chemin de la Marina, Cocagne

24-25 septembre (12h - 20h)

Nouvelle-Arcadie : Aréna de Rogersville
18 Rue des Ormes, Rogersville

19-20 novembre (12h - 20h)

Beaurivage : Centre communautaire Aldouane
9839 NB-134, Aldouane